

Les habitants du boulevard Fayol repartent pour deux mois de galère

Les travaux sont déjà de retour boulevard Fayol. Après la voirie et l'eau, c'est au tour de l'électricité. Enedis a lancé un chantier pour remplacer une ligne à haute tension. La circulation devrait être perturbée ces deux prochains mois.

Quand il n'y en a plus, il y en a encore. Les travaux sont déjà de retour boulevard Fayol. Et ils sont partis pour durer. Commencé le 3 janvier, le chantier devrait se terminer le 28 février. Deux mois au cours desquels la circulation sera perturbée.

Des bouchons monstres à partir de 18 heures

« Même pour travailler, nous avons des difficultés, soupire le chef de chantier. Alors imaginez pour circuler. » Dès le rond-point du Leclerc, les premiers bouchons apparaissent. « C'est encore pire à partir de 18 heures », nous confie le chef de chantier. Aux heures de pointe, les embou-



■ Le remplacement d'une ligne à haute tension perturbe la circulation sur le boulevard Fayol. Photo Sacha MARTINEZ

teillages commencent à hauteur de la bibliothèque. Une circulation alternée a été mise en place sur le boulevard Fayol. Les feux

tricolores laissent une trentaine de secondes aux usagers pour se glisser dans le passage. Ces travaux, menés par Enedis,

visent à changer une ligne à haute tension. Cette ligne longe le boulevard Fayol, puis passe par la route départementale 500.1 entre les deux ronds-points.

Installer un nouveau transformateur électrique

Afin de minimiser la gêne occasionnée par ces travaux, la partie qui relie les deux ronds-points se fera de nuit. Une circulation alternée sera également mise en place. En effet, il est interdit de couper totalement la circulation aux véhicules sur cette partie de la route.

Le but de ces travaux ? Installer un nouveau transformateur électrique au bout de la ligne à haute tension. Elle permettra d'alimenter toute la zone commerciale en électricité, dont le centre commercial Leclerc, les stations-service, la concession Peugeot et les usines alentour.

Sacha Martinez

Mercredi 10 janvier 2018